

Home in One – Ménage

Home in One vous permet de réunir vos assurances de patrimoine en un seul contrat: responsabilité civile, ménage et bâtiment. Vous bénéficiez ainsi d'une solution d'assurance optimale au prix juste. L'assurance ménage Home in One, c'est la garantie de sécurité pour votre mobilier et vos effets personnels, quoi qu'il arrive.

Objet assuré

Cette assurance couvre les dommages résultant de la destruction, de la détérioration ou de la disparition de choses faisant partie de votre inventaire du ménage

- Les biens meubles
- Les choses en leasing, louées ou confiées
- Les animaux domestiques
- Les constructions mobilières

Risques de base couverts

• Dommages en cas d'incendie

Sont considérés comme incendie les dégâts dus: au feu, à la fumée, à la foudre, à l'explosion/implosion, à la chute de météorites, d'aéronefs ou de parties qui s'en détachent

• Dommages naturels

Sont considérés comme dommages naturels: avalanche, tempête, grêle, inondation et hautes eaux, pression de la neige, glissement de terrain, chute de pierres et éboulement de rochers

• Vol

Les dommages causés par le vol avec effraction et le détournement sont couverts. Le vol simple au domicile peut également être inclus.

• Dégâts des eaux

• Bris de glaces au mobilier

La Vaudoise assure le bris de vitrage de l'inventaire du ménage qui comprend notamment les vitrages assimilés tels que le plexiglas.

Sont couvertes les conséquences directes dues:

- Aux eaux et liquides qui se sont écoulés hors des conduites
- A la pluie et à la neige
- Au refoulement à l'intérieur du bâtiment
- Au gel
- A l'eau provenant de nappes phréatiques

- **Frais découlant d'un dommage assuré**
(vol, incendie, dommages naturels et dégâts des eaux)
- **Valeurs pécuniaires**
La Vaudoise rembourse les valeurs pécuniaires en cas d'incendie, dommages naturels, vol et dégâts des eaux.
- **Dommages résultant de vandalisme, de troubles civils, de conflit de travail, d'un attentat terroriste et d'une collision**
- **Dommages aux produits surgelés suite à une cause imprévue**
- **Dommages causés par l'énergie électrique**
Les dégâts consécutifs à une surtension ou à l'échauffement provoqué par une surcharge et court-circuit sont couverts
- **Roussissement**

Sont notamment remboursés:

- Frais de déblaiement
- Frais de relogement et frais domestiques supplémentaires
- Frais de réparations provisoires et de changement de serrures
- Frais de reconstitution

La couverture s'étend:

- Aux machines, appareils, cordons et installation électrique
- A l'électrocution d'animaux domestiques

Risques couverts en option

- **Vol simple hors du lieu du risque**
- **Casco Ménage**
Vous êtes assuré contre l'emploi abusif de cartes par des personnes non assurées.
- **Abus de cartes de crédit et de débit**
- **Outils professionnels appartenant à l'employeur**
- **Vol de bijoux**
Il existe la possibilité d'augmenter le montant maximal prévu dans la couverture de base si vos bijoux se trouvent à l'extérieur d'un coffre.

Cette option innovante couvre tous les dommages accidentels à vos biens, même s'ils ont été causés par des membres de votre foyer. De plus, si l'objet assuré a moins de 3 ans, la valeur à neuf vous sera remboursée.

Vos avantages en bref

- **Vous avez le choix de réunir les assurances de votre patrimoine dans un seul contrat. Vous bénéficiez ainsi d'une couverture complète calculée au prix le plus juste.**
- **Sans sinistre durant 3 ans, la Vaudoise vous rembourse 20% des primes payées.**
- **Assistance Home, un secours à domicile gratuit. La Vaudoise organise et prend en charge les interventions d'urgence de spécialistes dans la mesure où l'assurance ménage est combinée avec la responsabilité civile privée.**